

PROJET RÉFÉRENT

Rues aux enfants et chemins des écoles : pacifier les abords des écoles de Marseille pour développer une mobilité décarbonée



OBJET DE L'OPÉRATION

L'objectif de ce partenariat entre le Cerema et la ville de Marseille est d'outiller les stratégies de déploiement de projets de pacification des abords des écoles. L'enjeu de ces projets est de stimuler la pratique des mobilités actives, d'améliorer la qualité de vie des enfants se rendant à l'école et des habitants du quartier.

La ville de Marseille a pour objectif général de pacifier les abords des écoles, pour améliorer la sécurité des déplacements scolaires, sensibiliser à la pratique des mobilités actives, atténuer les conflits d'usage de la voirie au sein des quartiers.

Le partenariat entre le Cerema et la ville de Marseille (Direction de l'Espace Public et de la Mobilité) permet d'outiller le déploiement des stratégies de pacification des abords des écoles, à partir de projets de différents natures, en fonction des contextes des écoles : sécurisation des flux et développement d'espaces plus conviviaux dans les rues sans restriction de circulation possible, fermeture temporaire ou piétonnisation pérenne des rues moins contraintes, fermeture événementielle.

Le partenariat avec le Cerema est constitué de trois volets complémentaires d'aide au déploiement de projets :

- Aide méthodologique et outillage des projets (benchmark, typologie de projets, boîte à outils aménagements...)
- Élaboration de schémas types d'aménagement correspondant à des contextes urbains représentatifs (pré-programmes types ou inspirations pouvant servir au dialogue entre MOA et MOE)
- Élaboration d'un outil numérique d'aide à la décision, permettant de hiérarchiser et cartographier les critères de choix des projets sur un territoire (webcartographie dynamique et base de données)

CONTACT

✉ relation-clients-paca@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Vélo, marche, accessibilité
- Aménagement de la voirie et éclairage public

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Consciente des multiples enjeux autour de la mobilité des scolaires (sécurité de déplacement, mobilités actives pour la décarbonation et la qualité de l'air, adaptation des espaces publics aux changements climatiques), la ville de Marseille souhaite s'engager dans une démarche de pacification des abords d'écoles (« rues des enfants ») et des chemins des écoliers. La volonté de la ville de Marseille d'offrir un cadre apaisé aux enfants est à rapprocher aussi du plan de rénovation de 174 écoles engagé conjointement avec l'État, pouvant occasionner des modifications temporaires de voirie aux abords des écoles.

Le contexte socio-économique de la ville de Marseille est contraint, et la compétence de voirie relève de la Métropole d'Aix Marseille Provence. Ces éléments rendent nécessaire l'appropriation de solutions frugales inspirées notamment de l'urbanisme tactique, susceptibles de faire évoluer les pratiques et les perceptions de la ville sans aménagements lourds, avec des moyens à engager devant rester « maitrisables » (moyens financiers et humains). De plus, l'acceptabilité de ces projets de pacification s'inscrit dans des contextes souvent complexes en termes d'usages, dans lesquels il est nécessaire de permettre une continuité d'usages multiples non spécifiquement liés à l'école : circulation des secours, cheminements des PMR, livraison des espaces de restauration scolaire, services de propreté urbaine, accès de résidents ayants-droits, accès à l'offre de stationnement privée...

La ville de Marseille doit, pour cela, programmer des projets en fonction des enjeux de traitement (criticité du besoin), adaptés aux contextes des rues de chaque école (champs de contraintes), et à ses moyens (réalisation sans avoir la compétence voirie et « exploitabilité » à terme).

LA RÉPONSE DU CEREMA

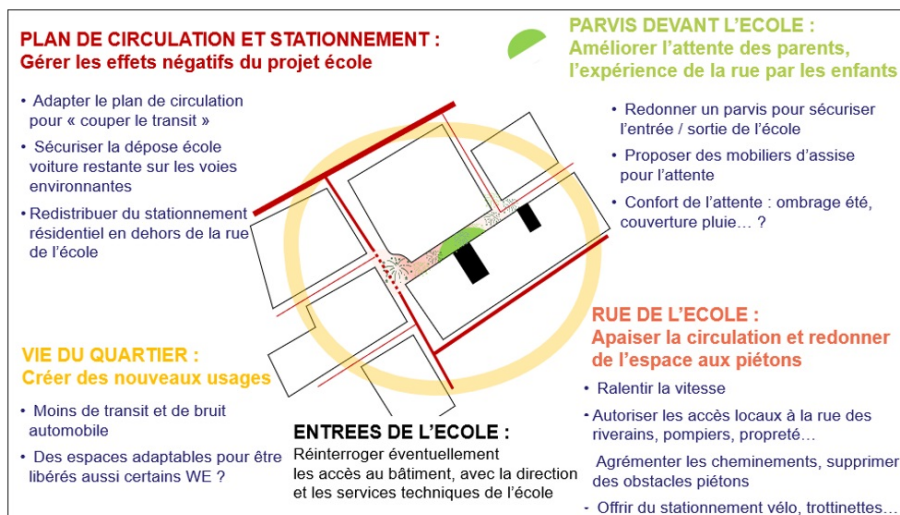
Cette approche méthodologique se décompose en trois volets :

Volet 1 : Aide méthodologique au projet de pacification

Après un rappel des différents enjeux de la pacification, le Cerema vise à apporter des éléments méthodologiques pour soutenir le déploiement d'une démarche de projets de pacification :

- Analyse de la configuration territoriale ;
- Choix du scénario projet adapté au contexte de l'école ;
- Boîte à outils (et exemples d'inspiration) des leviers d'actions, d'aménagements...,
- Évaluation et capitalisation.

À partir des productions nationales du Cerema ainsi que d'un travail d'enquête et de terrain, le Cerema partage également des éléments de retours d'expérience sur des démarches de pacification ou des aménagements ayant été menées par d'autres collectivités, afin d'alimenter les réflexions stratégiques, organisationnelles et opérationnelles de la ville de Marseille.



Volet 2 : Élaborer des scénarios-type d'aménagement

Pour tester cette aide méthodologique au projet (volet 1), le Cerema et la ville de Marseille mobilisent différents acteurs de la fabrique de la ville dans le cadre d'ateliers collaboratifs, afin d'élaborer pour quelques cas réels d'écoles des scénarios-types d'aménagement (formalisation de pré-programmes illustrés) qui articulent les différents leviers de pacification (avec schémas de principe d'aménagement). Ces écoles ont été sélectionnées en raison des contrastes marqués entre les configurations territoriales dans lesquelles elles s'inscrivent (tissu ancien dense de centre-ville, tissu de quartier prioritaire de la politique de rénovation urbaine, tissu de faubourg...).



Figure : atelier interne de créativité en vue de l'élaboration d'un scénario de pacification des abords d'une école de Marseille

En parallèle, le Cerema formule des recommandations pré-programmatiques sur trois autres cas réels d'écoles, que la ville de Marseille souhaite pacifier à l'aide d'interventions frugales.

Volet 3 : outil cartographique d'aide à la décision

En collaboration avec la ville, le Cerema réalise enfin un outil multicritère d'aide à la décision pour l'ensemble des écoles du parc scolaire de la ville. L'objectif est d'abord de rassembler dans une même base de données différents critères permettant de décrire – dans une certaine mesure – le type d'école et la configuration territoriale dans laquelle elle s'inscrit. Puis dans un second temps, il s'agit d'élaborer trois familles d'indicateurs permettant de qualifier le contexte d'intervention aux abords de chaque école : degrés de faisabilité, de criticité et d'opportunité (c'est-à-dire articulation du projet de pacification avec des politiques publiques d'aménagement plus larges). Ces éléments ont pour but de soutenir le travail de priorisation et de programmation pluriannuelle des services de la ville.

En parallèle, le Cerema produit une visualisation de certaines de ces données sous la forme de cartographie dynamique (dataviz). Il s'agit à la fois de permettre à l'utilisateur d'afficher différentes couches de données utiles pour un pré-diagnostic du contexte de l'école (qualité de l'air, bruit, passage des lignes de TC, ...), et d'afficher un récapitulatif d'information sur une « fiche » accessible en cliquant sur le ponctuel de chaque école.

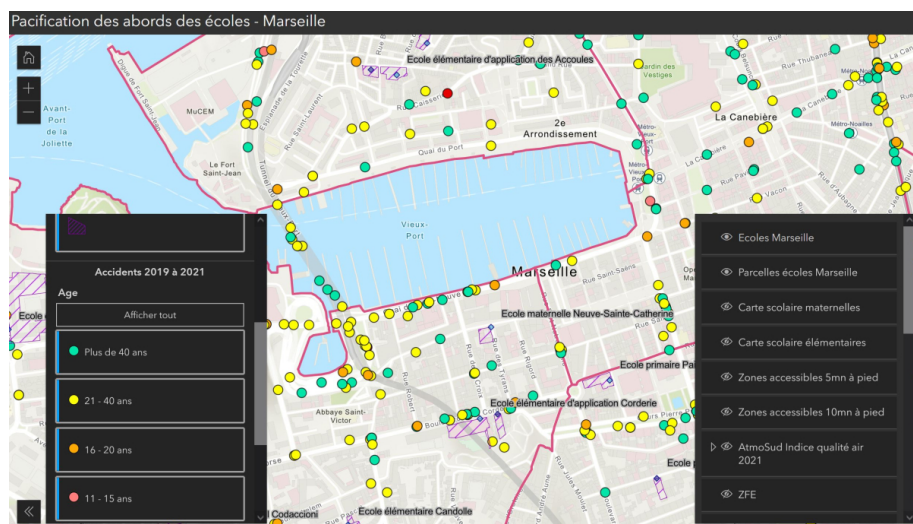


Figure 3: Rendu à ce stade de la data visualisation des informations sur les écoles de la ville de Marseille

Découvrir l'offre du Cerema :

"Agir pour l'école de demain : bâtiments, cours et espaces publics | Cerema "

"Pour en savoir plus, vous pouvez accéder au rapport d'étude : [Rues aux enfants et chemins des écoles : pacifier les abords des écoles de Marseille pour développer une mobilité décarbonée. | Cerema](#)"

LE CLIENT / PARTENAIRE **PARTENAIRES**

Ville de Marseille (13)
870 321 habitants (2020)

Ville de Marseille et Cerema

LE CALENDRIER

Décembre 2022 – août 2023

PILOTE DU PROJET

Cerema Méditerranée
Département Territoire Ville Bâtiment
Groupe Aménagement Urbain
Florence Orillard - Chargé-e d'études en
urbanisme opérationnel et ville durable